

Les mutations du discours historique au XVIII^e siècle : Vie et mort du récit, résurgences de la fiction

Catherine VOLPILHAC-AUGER

Que l'histoire se renouvelle entre les XVII^e et XVIII^e siècles est une évidence. Mais où faut-il situer ce tournant ? Et en quoi consiste-t-il exactement ? Le renouvellement doit-il être recherché dans la forme même de l'œuvre historique, dans le projet de l'historien, dans les moyens mis en œuvre ? Quand en 1731 Voltaire s'attaque pour la première fois à l'histoire (et à la prose), c'est avec une *Histoire de Charles XII* qui présente apparemment toutes les caractéristiques de l'histoire la plus traditionnelle, entre histoire particulière et biographie (cette notion étant elle-même problématique¹) ; mais il n'en affirme pas moins la radicale nouveauté de son projet, fondé sur la collecte de témoignages et sur un mode narratif particulier, qui fait ressortir la multiplicité des facteurs historiques à considérer². Dix ans plus tard, il s'attelle à l'*Essai sur l'histoire générale et l'esprit des nations*, qui sera publié et deviendra en 1756 ce que nous connaissons sous le titre d'*Essai sur les mœurs*. Durant ces dix ans, la révolution historique aurait-elle encore transformé le paysage, ou l'historien lui-même ? De l'admirateur du héros guerrier, fasciné par son personnage et par la lutte des titans que permet son affrontement avec le czar Pierre, dit « le Grand », on est passé à l'observateur attentif du progrès des arts, voire de l'histoire elle-même, dont parle ici même Olga Penke. En une décennie, l'histoire est devenue à la fois le champ d'action et le lieu privilégié d'observation de l'esprit humain : c'est par elle que se manifeste la capacité à s'extraire du merveilleux et du futile – l'indigeste, le pesant, l'interminable, comme les chroniques monastiques à la gloire de l'ordre, étant pour Voltaire de l'ordre du futile. C'est par elle que la raison s'expérimente et se vérifie ; mais elle reste toujours fidèle à ce qui aux yeux de Voltaire en constitue la matière même : le récit, seul capable de donner vie au passé et par là de persuader le lecteur de sa véracité, voire de sa réalité.

La tentation de l'histoire ou la mort du récit ?

De manière parallèle à Voltaire, Montesquieu expérimente une autre manière d'écrire l'histoire, radicalement différente, dont la première caractéristique est de refuser le récit : alors même que Voltaire se place dans la tradition jésuite de la *narratio*, qui permet de jeter tant de ponts entre fiction et histoire, Montesquieu avec

¹ Elle doit être discutée au séminaire « L'écriture de l'histoire », École normale supérieure de Lettres et sciences humaines, dont les travaux en 2004-2005 sont consacrés au « biographique ».

² Nous reprenons ici l'analyse d'OLGA PENKE dans son article « De l'usage de l'histoire », à paraître dans le volume 2005 / 05 des *Studies on Voltaire (Montesquieu en 2005)*, Oxford, Voltaire Foundation) ; cet article institue un parallèle entre Voltaire et Montesquieu historiens.

les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) s'affirme dans toute sa singularité : modestes « considérations » discontinues, sans place pour le héros sauf s'il permet à des forces plus vastes de se réaliser, mais surtout profondes réflexions qui montrent que l'histoire est le meilleur champ d'expérimentation du politique³, et que le présent se déchiffre à la lumière du passé, et que le présent permet aussi de comprendre le passé. L'ouvrage est « historique », mais n'est pas une « histoire des Romains ». La manière en est reprise dans les *Réflexions sur le caractère de quelques princes et sur quelques événements de leur vie*, qu'il n'achèvera jamais mais qui datent sans doute de la même décennie⁴. Ces *Réflexions* sont rédigées sous forme de parallèles (c'est d'ailleurs ainsi que Montesquieu les désigne à l'occasion), entre Charles XII de Suède et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, Tibère l'empereur romain et Louis XI, roi de France, les deux papes Paul III et Sixte-Quint..., pour se développer sous forme de portraits individuels pour Philippe II, roi d'Espagne et Henri III, roi de France. Là encore, nul récit, mais des analyses sur la capacité réelle de ces prétendus grands politiques, qui bénéficient d'une réputation usurpée, sur leurs échecs et ce qui leur a manqué pour réussir, ou leur a permis de l'emporter. La forme du parallèle, loin d'être systématique (comme Montesquieu lui-même l'avait pratiqué dans les *Romains* à propos de Carthage et de Rome, ou de Cicéron et de Caton⁵), permet avec souplesse de désigner les faiblesses : qui osera admirer la prudence de Philippe II, incapable en fait de cacher sa dissimulation, ou la « finesse » de Louis XI, si en regard on lui propose la « profondeur » de Tibère ?

Pourtant la tentation de l'histoire est présente, sinon sous forme de récit, du moins comme perspective continue : l'évocation de Henri III constitue le passage manquant de l'histoire de France abandonnée par Montesquieu mais recueillie dans les *Pensées*⁶, qui occupe aujourd'hui presque vingt pages en caractères serrés, et en aurait tenu plus de soixante dans un volume in-12 du XVIII^e siècle. Et les passages consacrés à Louis XI reflètent sans doute ce qu'il avait écrit dans une *Histoire de Louis XI* jetée au feu par un secrétaire étourdi, au cours de la même période antérieure à 1740. Mais le lecteur est toujours censé connaître le détail des événements, car jamais Montesquieu ne les décrit ou n'éclaire les allusions. En effet, à d'autres, il laisse le soin de raconter ce qu'il interprète, de donner à voir ce qu'il donne à comprendre. Ce qui l'intéresse, ce sont les forces profondes qui font agir l'humanité.

Mais de quelle nature sont-elles ?

Je lis quelquefois toute une histoire sans faire la moindre attention aux coups donnés dans les batailles et à l'épaisseur des murs des villes prises ; uniquement

³ Nous renvoyons à notre introduction aux *Romains* (Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 19-24).

⁴ Voir notre introduction à cet ouvrage dans le volume des *Œuvres et écrits divers II* de Montesquieu (à paraître, Voltaire Foundation, 2005). Cet opuscule se trouve au tome I des *Œuvres* de Montesquieu, « Bibliothèque de la Pléiade », 1949, p. 519-530.

⁵ Chapitres IV et XII des *Romains*.

⁶ N° 1302.

attentif à regarder les hommes, mon plaisir est de voir cette longue suite de passions et de fantaisies.

On verra dans l'histoire de la jalousie que ce n'est pas toujours la nature et la raison qui gouverne les hommes, mais le pur hasard, et que certaines circonstances qui ne paraissent pas d'abord considérables influent tellement sur eux et agissent avec tant de force et d'assiduité, qu'elles peuvent donner un tour d'esprit à toute la nature humaine⁷.

Montesquieu aurait donc ainsi quasiment inventé l'histoire des mentalités, en étudiant les mœurs de tous les pays du monde, comme *L'Esprit des lois* lui avait permis de le faire. Dès 1721, il avait eu l'occasion de peindre en Usbek le Jaloux par excellence, celui qui s'éloigne des femmes en les tenant enfermées, mais qui ne supporte pas l'idée qu'elles voient un autre homme : « Ce n'est pas, Nessim, que je les aime [...] mais de ma froideur même il sort une jalousie secrète, qui me dévore⁸ ». Et on sait que cette jalousie, ou plutôt la discipline imposée par la jalousie née de la perverse structure du sérail amène à un dénouement sanglant, tout en suggérant une leçon politique : le despote est celui qui impose la loi qu'il refuse de s'appliquer à lui-même. Le roman constituerait ainsi une autre facette de l'histoire, qui elle-même se distinguerait de la leçon politique, celle qui se développe au livre XVI de *L'Esprit des lois*, consacré à « l'esclavage domestique » : non pas jalousie de passion, individuelle et nous dirions aujourd'hui « psychologique », mais « jalousie de coutume, de mœurs, de lois [...] froide, mais quelquefois terrible, [qui] peut s'allier avec l'indifférence et le mépris⁹ ».

Mais à la citation extraite de l'« histoire de la jalousie », il faut sans doute en opposer une autre, à laquelle elle semble presque répondre, comme un écho inversé : « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. » On aura reconnu la préface de *L'Esprit des lois*. On est donc amené à douter de cet intérêt soudain pour les « passions et [les] fantaisies ». Ou plutôt on admettra volontiers qu'avec ce refus d'une histoire purement événementielle réduite à des données répétitives et en elles-mêmes dépourvues de sens (« coups donnés dans les batailles » et « épaisseur des murs »), auxquelles les historiens se plaisent d'ordinaire pour la plus grande gloire des rois, Montesquieu rejoint Voltaire ; mais il n'est certainement pas prêt à tomber pour autant dans l'histoire romanesque dite « histoire secrète » (traditionnelle et couronnée de succès, mais tout aussi étrangère à Voltaire), qui prétend livrer la cause restée mystérieuse, en général amoureuse, des plus grands événements. L'histoire des passions (et non « d'une passion » ou « de la

⁷ MONTESQUIEU, *Pensées*, n° 1622 (recopié après 1748). Nous citons d'après l'édition procurée par Louis Desgraves (*Pensées, Le Spicilège*), Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1991. Montesquieu avait recueilli un certain nombre de passages destinés à cette *Histoire de la jalousie* qu'il n'a pas poursuivie : *Pensées*, n° 483-509.

⁸ MONTESQUIEU, *Lettres persanes* (lettre 6) ; nous citons en la modernisant l'édition publiée à Oxford, Voltaire Foundation, 2004, éd. Philip Stewart et C. Volpilhac-Augier.

⁹ MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, XVI, 13 ; nous citons l'édition procurée par Robert Derathé, Classiques Garnier, 1973, 2 vol.

passion ») n'a pour lui de sens qu'en tant qu'histoire des mœurs et des institutions ; non histoire individuelle, mais mesure de la « force et d[e] l'assiduité » des passions, susceptibles de régularité, et relevant donc d'un déterminisme ; en cela elles sont capables de « donner un tour d'esprit à toute la nature humaine » – et sans doute faut-il donner à « nature humaine » le sens qu'a constamment cette expression dans les *Lettres persanes* : « le genre humain ». Rendre raison des passions¹⁰ : tel pourrait être l'idéal de cette forme d'histoire qui est en fait – si on s'en tient aux fragments que Montesquieu en a conservés – une histoire de la condition féminine, ou du statut des femmes dans la société orientale, grecque, romaine... Vers 1750, peut-on envisager d'écrire une « histoire sociale des femmes » ? Montesquieu ne l'a pas osé ; mais il a bien montré comment on pouvait, avec une « histoire du commerce » qui occupe le livre XXI de *L'Esprit des lois*¹¹, envisager une « histoire de la civilisation » avant la lettre¹².

Fictions historiques

Mais il est une autre manière pour Montesquieu d'aborder l'histoire : par la fiction, mais pas celle que l'on a déjà entrevue et qui a cours depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours : « petite histoire » faisant intervenir de grands personnages comme le geai se pare des plumes du paon, histoire amoureuse tendant à montrer que les plus grands événements se réduisent à une cause imperceptible ou du moins dissimulée, histoire galante qui verra un Clovis ou un duc de Nemours se comporter de la même manière, voire parler le même langage... Le roman (ou plutôt la « nouvelle historique ») est abondamment illustré par M^{me} d'Aulnoy ou Catherine Bédacier-Durand au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècle, mais encore poursuivi par l'abbé Prévost avec *l'Histoire de Marguerite d'Anjou* ou celle de *Guillaume le Conquérant* ; si l'amour n'en constitue pas toujours le fil principal, l'énergie et les passions des personnages éponymes sont au centre des plus grands intérêts : les passions individuelles en sont le ressort comme elles le sont aussi dans l'histoire la plus traditionnelle, où l'ambition, le goût de la gloire ou les intérêts les plus bas animent princes, capitaines et aventuriers. Histoire et roman peuvent-ils d'ailleurs se différencier, puisqu'ils reposent sur le même principe ? L'antique distinction aristotélicienne¹³ qui faisait de l'histoire l'expression du particulier, de l'accidentel, et de la poésie (tragique), autrement dit de la fiction, celle du général, donc de l'essentiel, ne tient plus ; on a beau, comme Lenglet-Dufresnoy, justifier l'histoire contre les romans et inversement, leur parenté éclate. Le « héros » dans les deux cas est le moteur principal, sinon unique : « Étudier l'histoire, [...] c'est apprendre à se

¹⁰ *L'Esprit des lois* n'est-il pas sous-tendu par une histoire des passions ? Après avoir distingué la nature des trois gouvernements, il en détermine le principe ou « ce qui le[s] fait agir », autrement dit « les passions humaines qui le[s] font mouvoir » (III, 1).

¹¹ « Des lois dans le rapport qu'elles ont avec le commerce, considéré dans les révolutions qu'il a eues dans le monde » ; voir aussi le livre XXII, où il est traité de la monnaie.

¹² Voir LARRÈRE, Catherine, « Montesquieu et l'histoire du commerce », *Le Temps de Montesquieu*, Genève, Droz, 2002, p. 319-335.

¹³ ARISTOTE, *Poétique*, 1451b.

connaître soi-même dans les autres », disait un auteur qui jouait du double registre de l'histoire et de la fiction, Saint-Réal – et de fait les tenants de l'histoire reprennent volontiers cette citation de *De l'usage de l'histoire*. Et si bien souvent l'histoire prête à la fiction un décor et des noms, mais surtout son prestige, inversement l'histoire s'étoffe d'une analyse psychologique qu'elle a apprise dans le roman : ainsi Sextus Tarquin s'interrogeant longuement sur les moyens de séduire Lucrèce dont il est amoureux, avant de se résoudre à un viol dont la conséquence ne sera autre que la transformation de la monarchie romaine en république¹⁴. Emprunt occasionnel, effort désespéré de narrateurs qui cherchent à motiver (au sens narratologique du terme) une action « obscène » au sens propre ? On voit plutôt se manifester une parenté voire une homologie. Tout au long du XVIII^e siècle, avec Catrou et Rouillé, mais surtout avec Vertot ou Rollin, inlassablement réédités et admirés, se rejoue la même partie : les figurants de l'histoire (le peuple, l'armée, les courtisans) tiennent le rôle d'un public parfois révolté et souvent subjugué, comme l'est le lecteur de roman et d'histoire, par celui qui détient le pouvoir ou l'acquiert par la force de ses armes ou de sa parole ; Brutus devient ainsi une figure emblématique, ou une mise en abyme, du pouvoir de l'histoire, qui est d'abord rhétorique et se doit de persuader, d'entraîner la conviction de ses lecteurs¹⁵.

Les passions de tous ceux qui participent, de près ou de loin, à l'action, sont donc toujours au XVIII^e siècle le principal objet d'une histoire qui prétend plus que jamais découvrir les causes des événements, mais se donne toujours pour horizon la « nature humaine ». De cela, Voltaire saura s'écarter avec *Le Siècle de Louis XIV* (1751), refusant « de peindre à la postérité, [...] les actions d'un seul homme » pour mieux s'attacher à « l'esprit des hommes » (Chapitre I), ou plutôt à la dialectique qui définit les relations des unes et de l'autre ; mais vingt ans plus tôt, dans l'*Histoire de Charles XII*, il s'empressait d'exposer le « caractère » du roi au livre I, pour ouvrir le livre II sur le « changement prodigieux et subit dans [son] caractère », selon l'argument placé en tête de ces livres. Montesquieu, qui a tant de méfiance pour le rôle du grand homme, et qui en cela se différencie fondamentalement de Voltaire, en serait-il alors victime quand il oriente l'histoire vers la fiction ?

Il en est fort loin : il invente un genre, que nous appellerons ici « fiction historique » mais dont les dimensions morale et politique sont premières, et qui à ce titre pourrait être aussi donné comme « apologue historique ». C'est le fait de trois œuvres brèves (à peine quelques pages chacune) qui jalonnent sa carrière, mais qui sont toutes les trois de conception ancienne : *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* (1724), *Dialogue de Xantippe et de Xénocrate* (vers 1727), *Lysimaque* (1751, publié en 1754)¹⁶. Dans les trois cas, il fait intervenir un personnage principal (éponyme)

¹⁴ Les PP. CATROU et ROUILLÉ (S.J.), *Histoire romaine*, t. I, Paris, 1725.

¹⁵ Nous renvoyons aux analyses que nous avons proposées dans « Brutus au carrefour des genres. À quoi sert Brutus ? », *Bruto il Maggiore nella letteratura francese e dintorni*, a cura di Franco Piva (colloque de Vérone, 3-5 mai 2001), Fasano, Schena Editore, 2002, p. 157-171.

¹⁶ *Sylla et Xantippe* ont été publiés au tome VIII des *Œuvres complètes* de Montesquieu (dir. P. Rétat, 2003) ; *Lysimaque* le sera au tome IX (2005).

attesté par l'histoire antique, même s'il n'est pas extrêmement connu : Xantippe¹⁷ est un général spartiate qui a mené Carthage à la victoire contre les Romains de Regulus (III^e siècle av. J.-C.) ; Lysimaque est un des « diadoques » ou successeurs immédiats d'Alexandre le Grand ; quant au dictateur Sylla (I^{er} siècle av. J.-C.), tristement célèbre, les proscriptions dont il a frappé Rome pour assurer son pouvoir ne l'ont pas empêché de vieillir sereinement et de mourir dans son lit. Les trois héros ne se ressemblent pas : Sylla, cynique et quasi monstrueux, a montré à Rome le chemin de la servitude¹⁸ ; Xantippe est victime (à la fin du dialogue) des Carthaginois qui lui doivent tant, mais qui se méfient d'un personnage aussi prestigieux et vertueux ; Lysimaque devient roi après avoir souffert les pires traitements d'Alexandre, jaloux de sa fidélité envers le philosophe Callisthène, qui avait contesté son autorité.

Deux dialogues, un récit de vie que l'on dirait aujourd'hui autobiographique, autant d'occasions de méditer à la première personne sur le destin d'un homme d'action, guerrier ou politique, qui a toutes les caractéristiques du « héros », car il est arrivé au pouvoir par ses seuls mérites, et qui, ayant goûté aux fastes de la puissance, constate que les hommes ne sont guère dignes d'estime. Le regard est rétrospectif, car les trois hommes parlent à la fin de leur vie – ce qui constitue une différence majeure par rapport au genre du dialogue des morts, issu de Lucien mais profondément renouvelé par Fénelon puis Fontenelle : ici pas de méditation sur la vanité du monde humain, sur les fausses grandeurs et les richesses devenues poussière, pas de rencontre inattendue par delà les siècles, mais l'évocation, soutenue de sentences morales, d'une vie bien remplie, qui a vu la volonté divine encourager la volonté humaine. Leurs hauts faits ne sont rappelés que pour mesurer l'ingratitude, l'inconscience ou la fidélité de ceux qui les ont admirés ou détestés. Tous trois ne parlent pas comme des vieillards : ils sont parmi les hommes mais déjà « ailleurs » (Xantippe est même sur le navire qui doit le ramener en Grèce) ; ils ont assez vécu pour juger leurs contemporains, et l'humanité en général, sans passion et sans indulgence.

Ils sont loin de se ressembler : autant Sylla se vante de son audace, de sa politique constante « d'étonner les hommes », et d'un amour démesuré pour la liberté de sa patrie qui lui semble justifier tous les crimes, autant Xantippe est pur dévouement (« [Le devoir] me lie à tous les humains »), tandis que Lysimaque s'efface presque devant son maître Callisthène, et lui doit de régner paisiblement pour le plus grand bonheur de ses sujets. Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* offre même au philosophe Eucrate, qui aurait pu comme Xénocrate se contenter de donner la réplique, le rôle d'un contradicteur ou d'un critique : « Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres. » Il incarne la mauvaise conscience susceptible de faire « change[r] de visage » l'ancien dictateur, qui s'est toujours glorifié des pires atrocités, ou les a justifiées par un idéal auquel personne ne peut croire : le souci de sauvegarder la liberté romaine. Et la forme du dialogue

¹⁷ Il faudrait écrire « Xanthippe », mais l'usage s'est imposé de respecter l'orthographe de Montesquieu.

¹⁸ Cela apparaît aussi bien dans les *Romains* (chapitre XIII) que dans *L'Esprit des lois* (livre XII).

force Sylla à entendre la dure vérité : il a révélé aux Romains « ce fatal secret », la voie la « plus sûre pour aller à la tyrannie et la garder sans péril », en suscitant l'ambition des généraux et en montrant que les Romains pouvaient se résigner à être opprimés. Telle est la leçon ultime, et parfaitement claire, du *Dialogue*, leçon évidemment plus politique que morale, et pas seulement historique, mais que seule la fiction peut représenter et mettre en scène, en prenant pour matière l'histoire.

Il est intéressant de voir comment la critique a considéré ces ouvrages, trop minces pour pouvoir être tenus pour des chefs-d'œuvre, et relevant d'un genre hybride, donc douteux en raison même de leur originalité, alors même qu'ils sont pourvus des mêmes qualités d'écriture que les autres œuvres de Montesquieu, et chargés d'un sens non négligeable. *Xantippe et Xénocrate* n'a été publié qu'en 1892 et n'a guère retenu l'attention. La faible notoriété du héros éponyme n'y est sans doute pas pour rien, mais ce silence vaut d'être noté, tout comme pour *Lysimaque*, qui est pourtant la seule œuvre que Montesquieu ait publiée sous son nom. L'ouvrage a constamment été ignoré par la critique, comme il l'avait déjà été par le propre fils de Montesquieu (pourtant lui aussi de l'académie de Nancy, pour laquelle l'opuscule avait été écrit dans le *Mémoire pour servir à l'histoire de M. de Montesquieu* (1755)¹⁹, au point qu'il semble presque disparaître, sinon du corpus, du moins de la mémoire de l'œuvre. Quand il est réédité, c'est à la suite des *Romains*, parmi d'autres textes qui renvoient à l'histoire antique²⁰ ; il est alors tenu pour une œuvre de circonstance, voire un simple discours d'apparat à vocation édifiante²¹. On relève une mention chez Robert Shackleton – encore celle-ci est-elle péjorative : « ce n'est que l'élégant essai d'un courtisan²² » ; et de fait c'est au détour d'un paragraphe consacré à des « occupations diverses » et à la faveur royale qu'apparaît ce jugement.

Mais le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* a connu un sort pire encore ; car son statut de fiction et surtout sa nature essentiellement dialogique semblent avoir échappé à plusieurs de ses commentateurs, qui en dénoncent le caractère « inquiétant » ou se répandent en protestations : « un paradoxe soutenu avec l'éclat du génie [...] Quel besoin y avait-il de donner au crime je ne sais quelle grandeur qui l'élève au-dessus de la morale commune ? » déclare au lendemain de la chute du Second Empire Edouard Laboulaye, qui semble ne pas l'avoir lu en entier mais n'en poursuit pas moins : « Je l'avoue, je n'aime pas voir un homme de talent jouer avec des paradoxes aussi dangereux²³ ». Plus loin : « Si Montesquieu avait traversé nos

¹⁹ VOLPILHAC-AUGER, Catherine, *Montesquieu. Mémoire de la critique*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2003, p. 249-259.

²⁰ Ainsi dans l'édition procurée par Gonzague Truc, Paris, Classiques Garnier, 1945.

²¹ Quand il apparaît dans les « dernières œuvres », comme dans l'édition de Roger Caillois dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (t. II, 1951), c'est sans être distingué des œuvres simplement ébauchées que sont le *Mémoire sur la Constitution* ou les *Souvenirs de la cour de Stanislas Leczinski* – et on sait ce que vaut la qualification d'œuvres « tardives » ou simplement postérieures à *L'Esprit des lois*.

²² SHACKLETON, Robert, *Montesquieu. Une biographie critique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1977, p. 301.

²³ Texte cité par Pierre Rétat, dont je suis ici l'analyse, dans son introduction du *Dialogue*.

épreuves, il n'aurait pas écrit son *Dialogue*.» – et voilà Montesquieu taxé d'irresponsabilité. Or cette représentation d'une bonne conscience affichée comme celle de Sylla, d'un idéal à courte vue exhibé sans souci des conséquences politiques à long terme (idéal pulvérisé par Eucrate), est précisément ce qui permet de révéler la nature perverse d'un pouvoir qui n'est jamais à court de justifications, mais dont la seule raison d'être est l'affirmation d'un individu : Napoléon III y aurait-il fait exception ? En tout état de cause, Sylla ne sort pas vainqueur du dialogue dont il est le centre, mais pas le personnage unique, encore moins le porte-parole de Montesquieu.

Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* constitue en fait la plus efficace dénonciation du discours des héros ou prétendus tels, voire de l'histoire traditionnelle, celle qui se satisfait de l'illusion à laquelle cédaient Rollin ou Vertot : nous l'avons dit, à travers Brutus, dont la parole devenue tout à coup souveraine entraînait les Romains vers la liberté en les subjuguant, se laisse déchiffrer la toute-puissance de l'histoire sur ses lecteurs, séduits et emportés par le récit. Sylla, vaincu sur son propre terrain démonstratif par un philosophe qui l'a percé à jour, révèle que l'histoire-narration n'a pas le dernier mot. Celui-ci revient à la philosophie – mais uniquement grâce à la fiction. L'auteur de *L'Esprit des lois* qui, avec les *Lettres persanes*, avait déjà inventé le roman épistolaire tel qu'il se développera au XVIII^e siècle, avec l'apologue historique a aussi inauguré une nouvelle manière d'écrire l'histoire, si nouvelle qu'elle devait rester sans postérité.